



La rentrée Reprise!

C'est la bonne surprise de la rentrée, la reprise est là. La France et l'Allemagne ont vu leur croissance repasser dans le vert au deuxième trimestre (+0,3 %). Idem pour le Japon (+0,9 %). Au point que le FMI - jusque-là très pessimiste - reconnaît désormais que « la reprise a commencé » au niveau mondial. Même son de cloche du président de la Banque centrale américaine, Ben Bernanke qui juge que les « perspectives de reprise sont bonnes à court terme ». La Bourse a célébré l'événement comme il se doit. L'indice CAC 40 a rebondi de 20 % pendant l'été pour atteindre son plus haut niveau de l'année, avec un gain de 13 % depuis le 1^{er} janvier.

Comme toujours en économie, il y a un "mais". Beaucoup s'interrogent sur la durabilité de cette reprise. N'est-elle pas simplement le fait de la reconstitution des stocks des entreprises après plusieurs mois de diète ? Par ailleurs, il faudra attendre de longs mois avant de voir les conséquences sur le chômage. Christine Lagarde explique qu'il existe un décalage d'un an entre la reprise de l'économie et la reprise de l'emploi ! Et même si l'activité devait franchement repartir, plusieurs problèmes de fond demeurent. À commencer par les pratiques bancaires. BNP Paribas prévoit de distribuer 1 Md€ de bonus*, Goldman Sachs 11 Md\$. Tout cela donne l'impression qu'on est toujours sous le régime du "Les pertes pour le contribuable, les profits pour les traders". Plus fondamentalement, l'économie mondiale reste bancalée. Avec toujours d'un côté, une Amérique qui s'endette pour consommer, et de l'autre, des Chinois qui exportent et épargnent. Ces déséquilibres ne sont pas tenables. Les Américains vont devoir se mettre à la diète, et les Chinois à consommer. Bref, on n'est pas encore dans le meilleur des mondes, mais on est dans un monde meilleur ! Ne bouillons pas notre plaisir. Il y a six mois, on se demandait si l'économie mondiale n'allait pas plonger dans une grande dépression, façon années 30. Aujourd'hui, on s'interroge sur la puissance de la reprise économique. On a beau dire, le capitalisme à une fantastique capacité d'autorégulation !

* NDLR : BNP Paribas a annoncé mercredi 26 août que le versement 2010 des bonus serait ramené à 500 M€, le solde étant versé sur les trois années suivantes.

Leaders

Philippe Delorme, Président de Minalogic



Philippe Delorme a pris la succession d'Éric Plaud à la présidence du pôle de compétitivité mondial dédié

aux micro et nanotechnologies, Minalogic. Une élection qui intervient suite à la nomination d'Éric Plaud à la présidence de la division Custom sensors & technology du groupe Schneider Electric, basée en Californie. Âgé de 38 ans, Philippe Delorme est ingénieur diplômé de l'École Centrale de Paris et titulaire d'un MBA en commerce international de Sciences Po Paris. En 1996, il a rejoint Schneider Electric, où il a occupé diverses fonctions en France et aux États-Unis, avant de prendre fin juin le poste de directeur général stratégique & innovation.

- www.minalogic.org



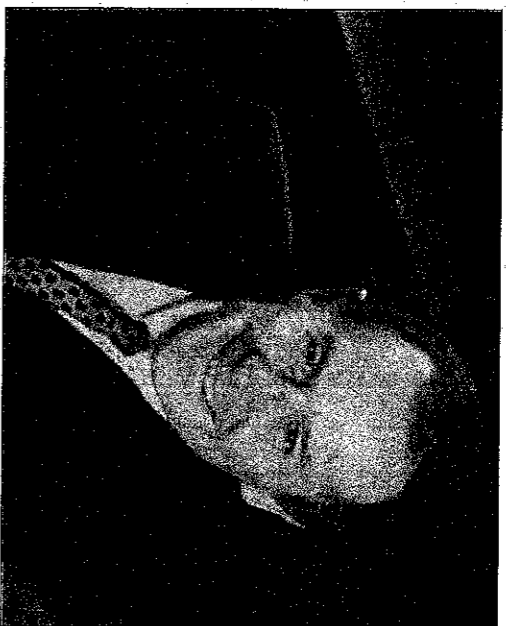
PATRICK MARTIN, RÉÉLU À LA TÊTE DU MEDEF RHÔNE-ALPES
Le dirigeant du groupe Martin-Belay-soud, Patrick Martin (49 ans ; créé photo : Cyril Sollier), a été réélu à la présidence du Medef Rhône-Alpes au terme de son premier mandat de trois ans. Il compte poursuivre l'action du mouvement sur cinq axes clés : « l'attitude responsable » des dirigeants en période de crise, le développement de la région (infrastructures, formation, maîtrise de la fiscalité), le dialogue avec les autres acteurs économiques, l'innovation et l'exportation, enfin la collaboration entre branches professionnelles et territoriales. www.medef.fr



PHILIPPE LEDEWIC, DIRECTEUR DE LA DREAL
La fusion des directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire), de l'environnement (Diren) et de l'équipement (DRE) a donné naissance le 1^{er} juillet à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal). Philippe Ledewic, ex-directeur régional de la Drire, en est le directeur. Sous l'autorité du préfet de Région, cet échelon régional est un service déconcentré du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la Mer. www.developpement-durable.gouv.fr

Jacques Marseille.

« Le pire est derrière nous »



Pour l'économiste et historien Jacques Marseille, le pire est derrière nous. D'ici à la fin de l'année, des signes tangibles de reprise devraient se faire sentir dans les entreprises. Jacques Marseille détaillera les atouts de la France, et plus particulièrement de Rhône-Alpes, le 28 septembre, à la Cité du Design de Saint-Étienne.

Les économistes sont partagés. Selon vous, est-ce qu'on a touché le fond ?

Oui, je crois que le pire est derrière nous. Historiquement, toutes les crises économiques se déroulent de la même façon. Elles commencent toujours par la finance, puis enchaînent avec des faillites bancaires avant de provoquer des difficultés dans les entreprises et, enfin, du chômage. Les reprises suivent exactement le même schéma. Or, la sphère financière s'est redressée, cela devrait se confirmer au deuxième semestre. Je ne suis pas devin, mais cela devrait aller mieux dans les entreprises courant 2010. Malheureusement, pour le chômage, il faudra attendre encore plusieurs mois.

Pourquoi ?

Il faut déconstruire le problème de l'emploi de celui de la crise. Évidemment, la crise accentue le chômage ; mais il y a un vrai problème en France depuis plus de 30 ans. À croissance égale, la France crée moins d'emplois que ses voisins. Le taux de chômage est beaucoup trop élevé depuis des années, il ne faut pas attendre de la reprise qu'elle redonne du travail à tout le monde. C'est impossible.

D'où vient le problème ?

Il y a une vraie inadéquation entre la

formation d'aujourd'hui et les emplois de demain. Il faudrait repenser complètement les formations scolaires et professionnelles.

Malgré cette faiblesse, la France semble s'en tirer mieux que nombre de ses voisins...

Oui, c'est vrai. La France a reçu un choc important avec la crise mais plus amorti que dans de nombreux autres pays. On revient aujourd'hui sur les performances, qu'on a vantées pendant des années, de la Grande-Bretagne et de l'Irlande par exemple. La France a un système bancaire solide. Par exemple, cette folie des subprimes n'aurait jamais pu se produire en France, puisqu'il n'y a pas de banque qui en fait. Ce qui est une très bonne chose.

Est-ce que la France même une bonne politique de relance ?

Disons que, pour moi, l'avenir est tourné vers le développement durable et l'écologie. Il faut soutenir tout ce qui s'y rapporte. D'ailleurs, il y a

une vraie prise de conscience collective, le score aux dernières élections européennes en témoigne. Les Français ont compris qu'il ne sert à rien d'avoir toujours plus, qu'il faut vivre autrement en prenant en compte l'environnement. Pour moi, l'industrie automobile fait partie d'un ancien mode de consommation. C'est bien de donner de l'argent aux Français pour qu'ils achètent une nouvelle voiture, mais ne vaudrait-il pas mieux dépenser cet argent à faire en sorte qu'ils n'en aient plus besoin ? Dans le même esprit, le permis que le plan Borloo va plutôt dans le bon sens.

Les Français devraient donc avoir le moral ?

Les Français sont pessimistes par nature, pour tout ce qui touche de près ou de loin, à l'économie. Les Français aiment leur entreprise, sont pleinement impliqués dans son développement. Mais, paradoxe, ils n'aiment pas l'entreprise, au sens large. Seuls 30 % des Français estiment ainsi que le développement de notre pays est un facteur de développement... C'est vraiment très peu. On peut attribuer ces comportements à l'histoire et à la culture de la France... Il faut espérer que les mentalités évoluent rapidement.

Propos recueillis par Stéphanie Gallo

* Jacques Marseille est notamment professeur à l'université Paris-Sorbonne, directeur de l'Institut d'histoire économique et sociale et chroniqueur de presse.

** Conférence "Yes, we can. Nos atouts pour sortir de la crise" organisée par la CCI de Saint-Étienne/Montbrison, Cico, Club Gier Entreprises, Rézannes, Ampij, Foract, Actifs, Entreprendre en Roannais-Forez, en partenariat avec le CIC Lyon-Foréz, en partenariat avec le CIC Lyon-Foréz de banque et le Journal des Entreprises. À 18h30 à la Cité du Design de Saint-Étienne. Inscription impérative avant le 18 septembre au 04.77.43.04.02.

Centre Jacques-Cartier. Une fondation pour son 25^e anniversaire

Afin de gérer le budget venant en grande partie de partenaires étrangers, une fondation Jacques-Cartier vient de voir le jour.

Abréviée par la fondation Rhône-Alpes Futur, la fondation Jacques-Cartier vient compléter le dispositif créé par Alain Bideau en 1991, lorsqu'il lance le fonds Jacques-Cartier. « Avec un budget de 900.000 € par an, le souhaitais avoir une gouvernance qui corresponde aux ambitions de développement du centre, explique celui qui a pris le titre de délégué général. Elle aura pour mission de gérer l'argent émanant des partenaires étrangers, avec l'objectif qu'elle soit déclarée d'utilité publique dans les cinq ans. »



Alain Bideau.

Deux conseils d'orientation sont ainsi installés, côté français et côté québécois. Ces nouvelles orientations ont été annoncées en préambule des 22 Entreprises qui se tiendront du 28 novembre au 2 décembre.

Délais de paiement. Un essai qui alerte

Docteur en droit et directeur des affaires juridiques au sein d'Alizé Plasturgie à Lyon, Thierry Charles vient de publier "Réforme des délais de paiement et modernisation de l'économie. De l'intention aux actes ?"

Derrière le débat sur la réforme des délais de paiement, issue de la loi LME qui s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009, se cache tout l'enjeu de la compétitivité des PME françaises. « On leur demande d'être compétitives sur le plan international, d'innover, de grandir, alors qu'elles



Thierry Charles dirige une équipe de six juristes à Alizé Plasturgie.

sont prises en tenaille entre la pression des donneurs d'ordre et leurs puissants fournisseurs de matières

premières. Elles n'ont plus de fonds propres pour investir et se développer », s'insurge Thierry Charles, directeur des affaires juridiques au sein du syndicat professionnel Alizé Plasturgie. Il représente 700 adhérents sur cinq régions du quart sud-est.

À travers son ouvrage, le docteur en droit reprend les initiatives proposées par les gouvernements successifs depuis les années 70 et pointe du doigt tous les moyens légaux de contourner la loi, au détriment des PME. « La bonne solution n'est pas dans la loi, affirme-t-il. Mais plutôt dans une prise de conscience collective que payer les sous-trai-

me est à l'étude au sein du Centre Jacques-Cartier depuis de nombreuses années ! »

Alors que certaines conférences sont gratuites, les PME et les entreprises sont invitées à participer à ces débats à Lyon. Quatre se tiendront dans des universités partenaires : les nouvelles technologies pour les neurosciences à l'Institut des neurosciences de la Tronche, Polymères et oligomères au pôle d'innovation Minatoc de Grenoble, Les défis énergétiques du XXI^e siècle à Chambéry et Les villes laboratoires du design à la Cité du design de Saint-Étienne.

Stéphanie Polette

<http://cc.com-lyon2.fr>

tants à des délais très longs pénalisent leur développement. À l'heure où les grands donneurs d'ordre parlent d'éthique et signent des conventions de bonnes pratiques, on manque de solidarité. Entre sous-traitants mais surtout entre donneurs d'ordre et fournisseurs. » L'ouvrage, paru aux éditions Lignes de repères, s'adresse aux financiers, aux comptables et aux dirigeants de PME qui souhaitent comprendre les enjeux de la loi LME et l'intérêt d'un "small business act" européen.

S.P.
- www.plasticway.com